



**PRSE 3**

— Île-de-France —

# Bilan à mi-parcours du Plan Régional Santé Environnement 3



Agence Régionale de Santé  
Île-de-France



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Le PRSE3 Ile-de-France

- Déclinaison du Plan National Santé Environnement 3
  - adaptation aux enjeux franciliens
  - Territorialisation des actions
- Plan arrêté le 25 octobre 2017 pour la période 2017-2021
  - 18 actions et 54 sous-actions
  - Une vingtaines d'acteurs régionaux identifiés pour le pilotage de la mise en œuvre des actions et sous-actions
- Une volonté d'évaluation du plan dès son élaboration
  - Définition d'indicateurs
  - Bilan à mi-parcours

# Les indicateurs utilisés

- **Etat d'avancement**
  - Identification des étapes clés de chaque sous-action et pondération en fonction du temps estimé pour leur mise en œuvre
  - Expression sous forme d'un pourcentage d'avancement (uniquement les étapes terminées)
  - Expression à l'échelle des actions par moyenne d'avancement des sous-actions la composant
- **Indicateur de situation**
  - qualification du statut de l'avancement de la sous-action
  - Expression sous forme d'un pictogramme « météo »
- **Indicateurs d'avancement spécifique**
  - évaluer le degré d'avancement d'une tâche jugée centrale dans la mise en œuvre ou emblématique de la sous-action
  - Jauge par rapport à une cible définie
- **Indicateurs de résultat**
  - Mettre en évidence des changements réalisés grâce à l'action par rapport à la situation de départ
  - Jauge par rapport à une cible définie
  - Indicateur pouvant être remplacé par un « critère de réussite » (par exemple publication d'un guide)

# Le bilan à mi-parcours


- Il porte sur la mise en œuvre sur la période 2017-2019
- Réalisé par les pilotes des actions / sous-actions entre décembre 2019 et février 2020
  - renseignement des indicateurs
  - Texte présentant les réalisations, les freins, les perspectives pour la période 2020-2021
- Validation et mise en forme réalisées entre juin et octobre 2020

# Structure du bilan des actions

- Une approche systématisée par action
  1. Rappel de l'action, indicateurs de résultat ou critères de réussite
  2. Focus par sous-action, avancement abordé sous un angle qualitatif et quantitatif


**AXE 4**  
**ACTION 4.3**

**MIEUX MAITRISER LES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX DE L'ASTHME ET DES ALLERGIES**

Avancement global  45%


Indicateurs de résultat

Nombre de services ayant intégré dans leur programme d'éducation thérapeutique du patient dédié à l'asthme un atelier « environnement » parmi ceux ayant suivi le module de formation [R43a]



27 / 30

Nombre d'interventions réalisées à domicile par des conseillers en environnement intérieur dans le cadre du soutien permis par le PRSE3 par rapport à celui prévu [R43b]



42 / 150

**RAPPEL**

**Objectifs :**

**L'objectif principal est de mieux maîtriser les facteurs environnementaux pour prévenir l'asthme et les allergies en Île-de-France.**


À cette fin, les objectifs opérationnels de l'action sont les suivants :

1. Renforcer le système d'alerte pour la prévention des pollinoses, afin 1) d'apporter la meilleure information possible aux personnes allergiques dans le but de leur permettre de gérer au mieux leur maladie et 2) de réduire les sources de pollens allergisants par une communication ciblée ;
2. Structurer et harmoniser les pratiques portant sur la dimension « environnement » dans les programmes d'ETP (éducation thérapeutique du patient) des patients asthmatiques pour une meilleure information de l'influence de la qualité de l'air intérieur (QAI) sur leur pathologie ;
3. Informer et sensibiliser les professionnels de santé à la QAI afin d'en faire des acteurs clés dans la diffusion des bonnes pratiques permettant de diminuer les expositions des personnes asthmatiques et/ou allergiques aux polluants de l'air intérieur présents dans l'habitat ;
4. Mettre en place un réseau de conseillers en environnement intérieur (CMEI) afin de renforcer les actions d'amélioration de l'environnement intérieur pour les patients asthmatiques et/ou allergiques sujets à un mauvais contrôle de leur pathologie.

**Sous-actions :**

1. Renforcer le système d'alerte pour la prévention des pollinoses ;
2. Intégrer la santé environnement dans l'éducation thérapeutique du patient ;
3. Informer et sensibiliser les professionnels de santé sur la qualité de l'air intérieur ;
4. Structurer un réseau régional des conseillers en environnement intérieur.


**Pilote(s) :** ARS

 Pour en savoir plus  
Action 4.3 ARS


PRSE 3 ÎLE-DE-FRANCE | BILAN A MI-PARCOURS PAGE 1 / 9

**AXE 4**  
**ACTION 4.3**

**MIEUX MAITRISER LES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX DE L'ASTHME ET DES ALLERGIES**

Avancement global  75%

**DANS LES TEMPS**



**• SOUS-ACTION 2 •**  
**Intégrer la santé environnement dans l'éducation thérapeutique du patient**

Dans le cadre de cette sous-action, des recommandations pour l'intégration d'un atelier environnement dans les programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP) dédié à l'asthme ont d'abord été élaborées, dans des versions spécifiques pour les programmes à destination des enfants et des adultes.

Ces recommandations ont été diffusées aux équipes porteuses de l'ensemble des programmes d'ETP-asthme de la région.

Dans un deuxième temps, une formation à destination des intervenants de ces programmes a été assurée (au sein des équipes ne disposant pas d'un conseiller médical en environnement intérieur). Parmi les 34 équipes invitées, 27 ont pu voir au moins l'un de leurs intervenants formés, ce qui constitue une réussite.

Par la suite, un jeu pédagogique « Dépoull'Air » de sensibilisation aux enjeux de la qualité de l'air intérieur a été acquis par l'ARS et adressé aux équipes porteuses des programmes intéressés : 15 équipes dont 14 assurant un programme à destination des enfants.

Début 2019, une 1<sup>ère</sup> évaluation a permis de montrer que l'atelier environnement avait été intégré dans le déroulé de 10 programmes sur les 27 sensibilisés, résultat pouvant être considéré encore insuffisant.


La mise en œuvre de cette sous-action bénéficie de la motivation des équipes, elle est en revanche pénalisée par leur déficit de temps pour monter un atelier environnement adapté aux besoins du public de leur programme ETP, dans un contexte de maîtrise des budgets alloués.

**PERSPECTIVES :**

Une 2<sup>ème</sup> évaluation prévue début 2020 doit porter à nouveau sur l'intégration de l'atelier environnement au sein des programmes d'ETP-asthme, mais aussi sur des éléments relatifs à l'impact identifié de cet atelier sur les publics. Elle sera réalisée par l'envoi d'un 2<sup>ème</sup> questionnaire, complété d'une relance téléphonique des non-répondants de façon à obtenir un taux de réponse proche de 100 %.

Indicateur d'avancement ciblé

Nombre de programmes d'éducation thérapeutique du patient dédiés à l'asthme dont au moins un intervenant a bénéficié de la formation « santé environnement - qualité de l'air intérieur » parmi ceux existants [S43a]



27 / 34

PRSE 3 ÎLE-DE-FRANCE | BILAN A MI-PARCOURS PAGE 4 / 9

# Les outils de communication

- Un bilan complet au format PDF :
  - téléchargeable sur [ile-de-France.prse.fr](http://ile-de-France.prse.fr)
  - Fiches bilan des 18 actions
  - Bilan de l'appel à projets 2018
  - Mot du comité d'orientation du PRSE3 (constitué de 3 présidents des GT d'élaboration du plan)
- Une synthèse de 8 pages :
  - Disponible en téléchargement
  - Présentation des réalisations menées par les acteurs
  - Transmise par courrier aux collectivités IDF et aux acteurs du PRSE
- Communication institutionnelle :
  - Communiqué de presse
  - Réseaux sociaux,
  - sites internet DRIEE et ARS, site PRSE3 IDF



## INDICATEURS D'AVANCEMENT DES ACTIONS ET DES SOUS-ACTIONS

ÉTAT D'AVANCEMENT



% D'AVANCEMENT



<b>1.1</b>	57%	<b>1.2</b>	37%	<b>1.3</b>	25%	<b>1.4</b>	53%
	70%		40%		50%		75%
	50%		75%		0%		30%
	50%		50%				
			20%				
			0%				

**AXE 1**  
PRÉPARER  
L'ENVIRONNEMENT  
DE DEMAIN POUR  
UNE BONNE SANTÉ

<b>2.1</b>	45%	<b>2.2</b>	38%	<b>2.3</b>	62%	<b>2.4</b>	22%
	0%		0%		70%		60%
	100%		75%		55%		30%
	35%						0%
							0%

**AXE 2**  
SURVEILLER ET GÉRER  
LES EXPOSITIONS LIÉES AUX  
ACTIVITÉS HUMAINES ET LEURS  
CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ



Bilan à mi-parcours

<b>3.1</b>	32%	<b>3.2</b>	73%	<b>3.3</b>	43%	<b>3.4</b>	53%	<b>3.5</b>	37%
	100%		75%		100%		100%		80%
	40%		70%		30%		60%		30%
	20%				0%		0%		0%
	0%								
	0%								

**AXE 3**  
TRAVAILLER À L'IDENTIFICATION ET  
À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS SOCIALES  
ET ENVIRONNEMENTALES DE SANTÉ

<b>4.1</b>	23%	<b>4.2</b>	52%	<b>4.3</b>	45%	<b>4.4</b>	60%	<b>4.5</b>	68%
	35%		80%		20%		60%		65%
	35%		60%		75%				70%
	0%		10%		25%				
			90%		60%				
			20%						

**AXE 4**  
PROTÉGER  
ET ACCOMPAGNER  
LES POPULATIONS  
VULNÉRABLES

# Plus de 70 partenaires mobilisés

ACNUSA • ADEME • ADP • AFASE • AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE • AGGLO GRAND PARIS SUD • AGROPARISTECH • AIRPARIF • AMIF • ANRU • APPA • APSF • APUR • AQUAVESC • AUDITION SOLIDARITE • AVENIR SANTE • BRUITPARIF • CAPTV • CEREMA • CHIC CRETEIL • CHIPS POISSY • CIDB • CIRE • CODES 93 • COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE • COMPAGNONS BATISSEURS • CONSEIL DEPARTEMENTAL 93 • CONSEIL RÉGIONAL • CRAMIF • DIRECCTE • DRIAAF • DRIEA • DRIHL • EAU DE PARIS • EKOPOLIS • EPAMARNE • ESPACES FERROVIAIRES • FREDON • GHSIF MELUN • GIRA • GRAINE • GRAND ORLY SEINE ET BIEVRE • GRAND PARIS GRAND EST • INERIS • INRAE • INSERM • INSTITUT PARIS REGION • INSTITUT RENAUDOT • ITAWA • METROPOLE DU GRAND PARIS • MUTUALITÉ FRANÇAISE • ORS • PLAINE ET MONTS DE FRANCE • RESEAU ÎSEE • RIF • RNSA • SIAEP DE LA REGION DE MONTSOULT • SIAEP NORD ECOUEN • SIAEP VEXIN OUEST • SIE ENNERY-LIVILLIERS-HEROUVILLE • SIECCAO • SIEVA • SMAEP CRECY-LA-CHAPELLE • SMAEP DE LA GOËLE • SOLIHA • SPI VALLÉE DE SEINE • UNIVERSITE PARIS NANTERRE • VILLE D'ACHERES • VILLE D'AUBERVILLIERS • VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS • VILLE DE MEAUX • VILLE DE NANTERRE • VILLE DE PARIS • VILLE DE VARENNES-SUR-SEINE • VILLE DE VIGNEUX-SUR-SEINE • VILLE DE VITRY-SUR-SEINE • VILLE DES MUREAUX • WECF



# Quelques réalisations 2017-2019

- 5 appels à projets :
  - ARS, ADEME, DRIEE, Conseil Département 93
  - 45 acteurs soutenus financièrement et/ou méthodologiquement
  - Près de 900 000 euros de financement
- Ouverture de 2 consultations « Reprotoxif »
  - Pathologies de grossesse, problème de fertilité en lien avec des expositions environnementales
  - 235 couples pris en charge par le CAP-TV et le CHIC
- 32 000 élèves de collèges et lycées sensibilisés aux risques auditifs liés à l'écoute de musique
  - Concerts pédagogiques, ateliers interactifs en classes, expositions...
  - CIDB, Le RIF, Bruitparif

# Quelques réalisations 2017-2019

- Etudes de la qualité de l'air et de l'environnement sonore autour des aéroports internationaux
  - Évolution des expositions 10 ans après les premières études SURVOL
  - AIRPARIF/BRUITPARIF
- Etude des émissions de dioxines bromées lors de feux de déchets
  - Caractérisation des émissions en fonction du type de déchets brûlés
  - INERIS
- Développement d'un prototype de surveillance des chenilles processionnaires
  - Suivi automatisé des processions de chenilles pour alerter en temps réel la population exposée
  - INRAE

# Et une réussite emblématique après un an d'existence



# Le Réseau ÎSEE

- 93 membres de nature et de taille très variées
- 157 usagers de la plateforme Whaller avec chaque mois au moins 1000 connexions.
- 5 projets collaboratifs :
  - Focus sur la qualité de l'air intérieur
  - Recensement des formations en santé environnement en Ile-de-France
  - Guide d'entretien sur la qualité de l'air intérieur à destination des médecins
  - Tableau de bord régional santé environnement
  - Création d'un portail sur les perturbateurs endocriniens
- 7 événements
  - 2 ateliers : qualité de l'air intérieur (2019), achat responsable (2020)
  - 3 débats-conf'ÎSEE et un 4eme prévu le 11 décembre sur la pollution sonore
  - 2 journées événements : santé du jeune enfant (2019) et santé-biodiversité (2020)